



Trops percu par la Caf, ils metent ma dette sur mon epouse ?

Par **Grantcharov Bogomil**, le 17/05/2017 à 12:43

Bonjour,nous sommes marier sous le regime de separation de bien. La Caf impute ma dette a moi sur mon epouse qui est AAH. C'est contrere aux lois ils me semble.Avons besoin de conseilles. Merci d'avance

Par **youris**, le 17/05/2017 à 13:07

bonjour,
malgré votre régime matrimonial, il existe une solidarité entre époux pour les dettes liées à l'entretien du ménage ou l'éducation des enfants.
comme il s'agit de dettes que vous avez avec la caf, il s'agit sans doute d'aides sociales qui concernent votre foyer.
salutations

Par **Grantcharov Bogomil**, le 17/05/2017 à 13:23

OUI, mais cette dette set avant notre mariage.

Par **youris**, le 17/05/2017 à 13:54

avant votre mariage, étiez-vous déjà déclaré en couple avec cette personne à la CAF ?

Par **Grantcharov Bogomil**, le 17/05/2017 à 14:26

Non, nous nous sommes marier 05/05/2017 , ma dette est de 2016 Nous avons declarer changementde situation familiale des le mariage.